



**PROCÈS-VERBAL APPROUVÉ DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA
COMMISSION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON**

- DATE :** Le jeudi 7 juin 2012 – 11 h 00
- LIEU :** Centre communautaire des Lions, rue St. George, Moncton N.-B.
- Présences :** Winston Pearce, ing., président
D. Baker, C.A., trésorier
C. Michaud, secrétaire
B. Hicks, commissaire
- Absent :** E. Pitre, vice-président
- Cadres dirigeants :** C. Allain, ing., directeur des opérations
R. Richard, ing., FIC, gestionnaire des projets spéciaux

1. Ouverture de l'assemblée – Winston Pearce, président

Le président souhaite à tous la bienvenue à l'assemblée générale annuelle de la CÉEUGM. Il souligne le fait que la CÉEUGM tient aujourd'hui sa première assemblée générale annuelle en conférence publique, en précisant que l'interprétation simultanée est offerte et que les écouteurs sont disponibles au fond de la salle.

Le président signale la présence des édiles municipaux et fait la présentation des commissaires et du personnel de la Commission.

2. Adoption de l'ordre du jour

MOTION

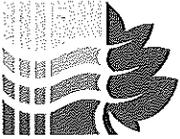
C. Michaud PROPOSE l'adoption de l'ordre du jour sans modification. D. Baker APPUIE la proposition. ADOPTÉE

3. Mot du président

Le président rappelle que la CÉEUGM a été constituée en 1983 et qu'il s'agit de la première AGA devant public de son histoire. Le président exprime son intention de ne pas s'attarder sur le passé et de se tourner plutôt vers l'avenir.

La Commission s'est réunie avec la participation de ses nouveaux membres à la mi-mars 2012 et ses réalisations sont déjà nombreuses.

Le président donne un aperçu des sujets qui seront abordés et des points de l'ordre du jour de cette assemblée.



4. Présentation du rapport des vérificateurs – AC Stevenson & Partners PC Inc.

Le président présente à l'assemblée MM. Dave Stevenson et Andrew Boudreau de la firme AC Stevenson and Partners Inc.

M. Dave Stevenson résume le rapport des vérificateurs pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2011.

Dans son exposé, M. Stevenson indique que le rapport de vérification est remis sans réserve et que les états financiers fournissent un portrait fidèle à tous égards importants des bilans financiers, de l'état des recettes et des dépenses, des investissements en immobilisations et du flux de trésorerie de la Commission d'épuration des eaux usées du Grand Moncton, conformément aux principes comptables prévus pour les municipalités du N.-B. par le ministère des Gouvernements locaux.

5. États financiers 2011, au 31 décembre 2011 – Doug Baker

M. D. Baker, trésorier de la Commission, résume les états financiers jusqu'au 31 décembre 2011 et signale que des exemplaires du rapport sont disponibles. Il indique que la CÉEUGM est en très bonne posture financière et fait ressortir les éléments importants des tableaux des recettes et des dépenses. La Commission a réalisé un surplus de recettes par rapport à ses dépenses en 2011, soit 3 297 294 \$ et M. Baker explique les éléments des recettes et des dépenses au cours de l'année.

La Commission a mis de côté dans un fonds de réserve la somme de 11 729 220 \$ jusqu'à la fin 2011 aux fins des dépenses visant sa stratégie à long terme. En résumé, la CÉEUGM est en excellente santé du point de vue financier, n'a aucune dette et possède un solide capital de base, ce qui la prépare bien à entreprendre ce que certains estiment être le plus important projet d'infrastructure municipale qui n'ait jamais été vu dans le Grand Moncton, d'une valeur de 120 millions de dollars. Après cet exposé, le public a été invité à poser des questions.

Le trésorier apporte les faits et clarifications qui suivent en réponse aux questions du public.

1. En réponse à une question du commissaire B. Hicks sur l'augmentation des recettes en 2011, le trésorier D. Baker explique que les trois municipalités paient le même tarif unitaire par usager équivalent et que le nombre d'unités est ajusté pour chaque municipalité à tous les ans. Les unités équivalentes facturables sont fixées à la suite d'un examen annuel par les vérificateurs. Le tarif unitaire a augmenté de 20 \$ par usager en 2011.
2. En réponse à une question du commissaire B. Hicks sur l'augmentation des salaires et avantages sociaux en 2011, le trésorier D. Baker explique que l'augmentation relevait de la hausse du coût de la vie et de l'embauche de nouveaux employés durant l'année.
3. En réponse à une question du commissaire B. Hicks sur l'augmentation des frais d'entretien, le trésorier D. Baker explique que cette augmentation était imputable à la hausse des frais de l'entretien effectué à contrat et des frais d'électricité.
4. En réponse à une question du commissaire B. Hicks sur l'émission par les vérificateurs d'une « lettre aux dirigeants » et quant à ses préoccupations concernant le contrôle interne, le vérificateur Dave Stevenson confirme l'inutilité d'une « lettre aux dirigeants » et l'absence de toute insuffisance notable des contrôles internes en vigueur.



5. En réponse à une question de M. Michel Desjardins (membre de l'auditoire) concernant le fonds de réserve, le trésorier D. Baker répond que le fonds de réserve de 11,7 millions de dollars est déposé à la Banque Nationale du Canada et investi conformément aux politiques d'investissement actuelles au taux d'intérêt le plus élevé permettant de garder l'accès à cet argent.
6. En réponse à une question de M. Michel Desjardins (membre de l'auditoire) concernant la somme de 24 500 \$ en frais professionnels et de consultation, le trésorier D. Baker répond que les sommes comprennent les frais juridiques et comptables.

Il est également signalé que les dépenses en relations publiques se retrouvent dans une catégorie différente, à la rubrique Commercialisation des biosolides.

MOTION

D. Baker PROPOSE l'adoption du rapport des vérificateurs financiers sans modification. C. Michaud APPUIE la proposition. ADOPTÉE

6. Résolution visant la nomination des vérificateurs pour 2012 – Doug Baker

D. Baker présente une motion visant la nomination des vérificateurs pour 2011. Avant que la proposition ne soit appuyée, le commissaire B. Hicks demande à connaître la période sur laquelle les services des vérificateurs actuels ont été retenus par la CÉEUGM. Le trésorier demande au vérificateur, M. Dave Stevenson, de fournir la réponse. M. Stevenson répond qu'AC Stevenson and Partners PC Inc. fournissent les services de vérification à la CÉEUGM depuis la fin des années 1980.

B. Hicks suggère l'émission d'une demande de propositions (DP) à l'égard des services de vérification avant d'adopter une motion de nomination des vérificateurs. B. Hicks **PROPOSE** que la CÉEUGM émette une DP visant des services de vérification pour 2012. D. Baker répond qu'il n'est pas en faveur de cette proposition. La proposition n'est pas appuyée.

La motion de nomination d'AC Stevenson & Partners à titre de vérificateurs pour 2012 avait originalement été proposée par D. Baker.

MOTION

D. Baker PROPOSE la nomination de AC Stevenson and Partners comme vérificateurs pour 2012. C. Michaud APPUIE la proposition. ADOPTÉE avec une voix contre (B. Hicks).

7. Vue d'ensemble de 2011 – Doug Baker

D. Baker offre une vue d'ensemble des réalisations de 2011-2012 jusqu'à ce jour.

- L'ébauche du rapport de l'étude d'évaluation énergétique a été soumise.
- L'aménagement des services au garage de la centrale de compostage a été achevé en 2011.
- L'usine pilote d'extraction biologique des nutriments (EBN) fonctionne depuis le mois d'avril 2011.
- La mise à jour de l'évaluation des ressources éoliennes pour le site de compostage de la promenade Delong a été achevée.
- Les dessins techniques relatifs à la construction du garage de la centrale de compostage en 2012 ont été achevés.



- En 2011, la Commission a tenu des réunions ordinaires mensuelles ainsi que plusieurs réunions extraordinaires.

8. Regard historique sur la CÉEUGM – Conrad Allain

Le directeur des opérations, M. C. Allain, donne une rétrospective de la CÉEUGM depuis sa fondation en 1983 jusqu'à l'heure actuelle. Il décrit le processus de traitement des eaux usées tel qu'il est réalisé actuellement, y compris le système de compostage des biosolides à la centrale de la promenade Delong.

9. Rapport du secrétaire – Channel Michaud (réalisations en 2012)

En guise d'introduction, M. C Michaud offre des compliments en ce qui concerne la qualité supérieure de l'ensemble du personnel de la CÉEUGM et de son efficacité dans le travail multitâches.

Le secrétaire, M. C. Michaud, fait le survol des réalisations en 2012 jusqu'à ce jour. Il passe en revue plusieurs actions prises par la Commission, y compris plusieurs actions donnant suite au rapport de la vérificatrice générale.

- Le Code de conduite des commissaires et du personnel est en voie d'élaboration.
- Les règlements administratifs de la CÉEUGM font l'objet d'une révision.
- Dernièrement, des « demandes de propositions » ont été émises visant le renouvellement des assurances multirisques et les travaux d'entretien du terrain, ce qui a permis de beaucoup économiser.
- Les déplacements en dehors des Maritimes doivent être approuvés par la Commission au préalable.
- La CÉEUGM évalue ses engagements et sa participation à diverses associations professionnelles.
- La Commission a créé les comités suivants :
 - Finances/Vérification/Gouvernance
 - Ressources humaines
 - Comité technique
 - Bien-fonds et stratégie à long terme

Les actions suivantes sont également soulignées :

- Séance d'orientation des nouveaux commissaires au mois de mars 2012
- Rencontre du président avec le ministre de l'Environnement et les directeurs généraux des municipalités
- Les procès-verbaux des réunions mensuelles ordinaires de la CÉEUGM sont maintenant affichés dans le site web et distribués aux trois conseils municipaux dans les deux langues officielles.
- Les premières réunions conjointes des commissaires et du personnel de l'ingénierie municipale et des travaux publics des trois municipalités ont eu lieu.
- Le contrat pour la construction du garage de la centrale de compostage a été attribué.

Le secrétaire a également indiqué que les rapports financiers trimestriels seront soumis aux municipalités et que de nouvelles fonctions et procédures comptables sont en voie d'être mises en œuvre.

De plus, un examen des ressources humaines est prévu en 2012 et touchera la structure organisationnelle, les politiques visant le personnel, la gestion du rendement, le recrutement, etc.

10. Orientation future – Winston Pearce et Conrad Allain

Le président donne un aperçu des orientations de la Commission pour l'avenir ainsi que de sa stratégie à long terme pour répondre aux besoins des 75 prochaines années.



Il signale que la réglementation fédérale exige que l'amélioration du traitement des eaux usées soit achevée d'ici 2020 et que les coûts estimatifs s'élèvent actuellement à 120 millions de dollars.

Le tableau sommaire qu'il présente montre la tarification unitaire à l'utilisateur « historique » et « projetée » et laisse prévoir des lacunes dans le financement si les gouvernements aux échelons plus élevés ne fournissent pas des fonds.

Le président conclut en indiquant que la question du financement posera certainement un défi.

Le directeur des opérations donne un aperçu des principales répercussions des améliorations apportées par la CÉEUGM aux procédés de traitement des eaux usées pour instaurer un processus biologique avancé qui sera conforme à la nouvelle réglementation fédérale.

Il décrit brièvement l'agrandissement de la centrale de traitement de Riverview pour inclure le procédé de traitement biologique avancé.

Une étude fonctionnelle de l'usine pilote d'extraction biologique des nutriments (EBN) a été présentée, montrant que les résultats du processus sont positifs.

Avant d'inviter les questions, le président demande qu'une motion soit déposée visant l'acceptation sans modification des rapports et signale que M. D. Baker désire présenter deux autres résolutions.

MOTION

D. Baker **PROPOSE** l'approbation sans modification des exposés suivants : **Survol de 2011, Regard historique sur la CÉEUGM, Rapport du secrétaire et Orientation future.**
C. Michaud **APPUIE** la proposition. **ADOPTÉE.**

11. **Divers**

1. Les deux motions qui suivent sont présentées par D. Baker.

B. Hicks laisse entendre qu'aucun avis préalable de ces motions n'ayant été donné, et vu qu'il n'a pas eu la possibilité d'évaluer d'avance le contenu des motions, il ne les appuiera pas.

MOTION

D. Baker **PROPOSE** ce qui suit :

ATTENDU QU'une « grande communauté » n'est grande qu'en raison des personnes qui se dévouent pour en faire un endroit où il fait bon vivre, travailler et élever une famille, et

ATTENDU QUE son ancien président Ronald J. LeBlanc a rendu à la Commission d'épuration des eaux usées du Grand Moncton des services méritoires depuis sa fondation en 1983 jusqu'en 2011, et

ATTENDU QUE ses longues années de service et de direction auprès de la Commission ont abouti à plusieurs réalisations de grande valeur et de longue portée, et



ATTENDU QUE l'ancien président Ronald J. LeBlanc a rendu à la Commission d'épuration des eaux usées du Grand Moncton des services exceptionnels durant ses nombreuses années en fonction,

QU'IL SOIT RÉSOLU que l'ancien président Ronald J. LeBlanc reçoive par la présente des remerciements pour ses services exceptionnels et dévoués auprès de la Commission d'épuration des eaux usées du Grand Moncton et

QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU QU'une copie de cette résolution devienne un dossier permanent de la Commission d'épuration des eaux usées du Grand Moncton.

C. Michaud APPUIE la proposition. ADOPTÉE avec une voix contre (B. Hicks).

MOTION

D. Baker PROPOSE ce qui suit :

ATTENDU QUE le vice-président Edouard Pitre a rendu à la Commission d'épuration des eaux usées du Grand Moncton des services méritoires de 1988 jusqu'en 2012, et

ATTENDU QUE ses longues années de service auprès de la Commission ont abouti à plusieurs réalisations de grande valeur et de longue portée, et

ATTENDU QUE le vice-président Edouard Pitre a rendu à la Commission d'épuration des eaux usées du Grand Moncton des services exceptionnels durant ses nombreuses années en fonction,

QU'IL SOIT RÉSOLU que le vice-président Edouard Pitre reçoive par la présente des remerciements pour ses services exceptionnels et dévoués auprès de la Commission d'épuration des eaux usées du Grand Moncton, et

QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU qu'une copie de cette résolution devienne un dossier permanent de la Commission d'épuration des eaux usées du Grand Moncton

C. Michaud APPUIE la proposition. ADOPTÉE avec une voix contre (B. Hicks).

12. Questions

Le président invite les membres de l'auditoire à poser des questions.

- 1 Jack MacDonald, ing., (ville de Moncton) exprime ses meilleurs vœux au président et fournit des commentaires généraux sur sa participation récente à titre de membre à l'Association canadienne des travaux publics et sur les discussions avec la Fédération canadienne des municipalités (FCM) concernant les infrastructures publiques au Canada et la nécessité de futurs programmes de financement. M. MacDonald estime important que la CÉEUGM participe aux initiatives nationales de financement des infrastructures ainsi qu'aux prochaines tables rondes de la FCM sur le financement des infrastructures.

En deuxième lieu, M. MacDonald s'adresse au président pour signaler que la ville de Moncton souhaite tenir des discussions particulières sur la nécessité pour la CÉEUGM d'étendre son interface avec la ville Moncton sur la question des « égouts collecteurs ». Il désire informer officiellement la Commission que la Ville a l'intention de pousser la discussion à cet égard.



- 2 Daniel LeBlanc (membre de l'auditoire) – Commentaires et questions adressées au directeur des opérations
 - a. M. LeBlanc se dit préoccupé par l'absence d'un dialogue ouvert sur la conception des futurs procédés de traitement. Répondant à sa question quant à la disponibilité des plans et des rapports sur le concept EBN pour examen par la population, M. Allain répond que tous les documents soumis au gouvernement provincial portant sur la stratégie à long terme relativement au processus de l'ÉIE peuvent être consultés.
 - b. En réponse à la question à savoir à quel moment ce sera possible de tenir des activités humaines de manière sécuritaire dans la rivière, M. Allain indique que la conformité au nouveau règlement sur la qualité des effluents doit être atteinte d'ici 2020.
 - c. M. LeBlanc émet l'opinion que si la CÉEUGM souhaite obtenir les meilleurs résultats de traitement et d'être chef de file au Canada, les citoyens doivent se rendre compte que des coûts s'y rattachent et que la hausse projetée de 2,5 % évoquée pendant l'exposé à ce sujet pourrait s'avérer insuffisante. Il suggère que les citoyens se tiennent prêts à défrayer les excédents.
- 3 Michel Desjardins (membre de l'auditoire)
 - a) M. Desjardins se dit satisfait de voir que la CÉEUGM tient sa première assemblée générale annuelle publique et de prendre connaissance de ses plans d'avenir.
 - b) En réponse à sa question sur les travaux de la Commission relativement aux opérations et à la gouvernance, le président précise que le rôle du conseil est de fournir une orientation alors que les opérations sont sous la responsabilité des cadres dirigeants.

En l'absence d'autres questions, le président déclare que l'ordre du jour est épuisé et demande une motion de clôture de l'assemblée.

C. Michaud propose la levée de la séance

Le président remercie les personnes présentes d'avoir assisté à l'assemblée et les invite à prendre un repas léger à l'arrière de la salle.

Levée de la séance à 12 h 45.

ADOPTÉ LE 4 AVRIL 2013